



Les syndicats SUD, CGT, CFTC-SPA, UNSA, FA et FO

À

Monsieur le Directeur du SDMIS

Lyon, le 12 février 2016

Objet : Critères d'attribution des congés annuels SPP

Monsieur le directeur,

Lors de nos diverses entrevues, nous avons souvent abordé les règles d'attribution des congés annuels des SPP.

A chaque fois, vous nous avez indiqué être d'accord pour envisager une éventuelle modification de l'attribution des congés annuels à condition que la majorité des organisations syndicales du SDMIS soit d'accord.

Par ce courrier, nous tenons à vous informer que toutes les organisations syndicales signataires de ce courrier sont prêtes à participer à une réunion pour travailler sereinement sur les congés annuels de 2017.

En espérant que notre courrier retiendra toute votre attention et dans l'attente d'une réponse de votre part nous vous prions de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le secrétaire général

Le secrétaire général

Le Président

Le secrétaire général

Le secrétaire général

Le secrétaire général



Rémy CHABBOUH

Sammy DIARRA

Nicolas PANTANO

Christophe DUMAS

Cédric BREYSSE

William JAMOIS